

AFC 28 - Dispositif DPC « Être référent DPC » (FORMAVENIR PERFORMANCES)

DUREE :

2 jours

ORGANISME

Formavenir Performances

Formation en intra-établissement ou en inter-établissement

Dates de la formation en inter-établissement : 27-28 novembre 2017 (ANFH - RENNES)

Coût pédagogique par stagiaire sur la base de 8 personnes : 400,00 euros

Clôture des inscriptions : 15/06/17

Pour la formation en intra-établissement, se référer à la fiche pratique « Dispositif d'accompagnement à la mise en œuvre du Développement Professionnel Continu »
Clôture des demandes de constitution de groupe : 15/06/17
Coût pédagogique : 3 200 euros

PUBLIC :

Référent DPC identifiés en établissement, inter-établissement



Conseillère Formation

Marie-Annick LE FILOUS

☎ 02 99 35 28 77

Mail : ma.lefilous@anf.fr

OBJECTIFS

- Maîtriser les concepts-clés et enjeux du DPC
- Informer toutes les personnes concernées de l'établissement sur la réforme, les règles du DPC, l'ingénierie des programmes et actions prioritaires, le plan de formation et plan DPC
- Mobiliser les personnels médicaux et non médicaux sur les évolutions du DPC
- Identifier les ressources internes et externes pour la mise en œuvre du DPC (organismes de formation, de DPC)
- Faire connaître l'offre DPC dans son établissement ou en inter-établissement

PROGRAMME

Jour 1 :

- Bilan des dispositifs de DPC existants avant 2016
- Les enjeux du « nouveau DPC »
- La loi 2015 et l'évolution du dispositif national : quels impacts pour les établissements ?
- Identification du rôle du référent DPC et de ses missions
- État des lieux de l'établissement sur l'existant en matière de communication sur le DPC
- Définition des personnes concernées par le DPC et par les changements liés au sein de l'établissement
- Identification des messages-clés à transmettre en fonction des interlocuteurs dédiés

Jour 2 :

- Mobilisation des acteurs médicaux et non médicaux
- Identification des activités qui peuvent être fédératrices et les prioriser
- Construction d'une cartographie des acteurs internes et externes de la démarche
- Accompagnement du changement au niveau de l'établissement
- Construction de son plan d'actions

Pendant 6 mois : accompagnement à la mise en œuvre du plan d'actions via une plateforme interactive

- Mise en ligne des résultats et avancées des plans d'action
- Retours d'expérience (résultats, difficultés...)
- Echanges sur le forum